

,

Avis de rendez-vous concernant votre pension alimentaire

*Nous vous invitons à honorer le rendez-vous pour
éviter toute baisse de vos allocations*

(French)

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion du rendez-vous obligatoire concernant votre pension alimentaire.

Votre entretien se fera :

- Par téléphone, le (DATE) _____ entre 9 h et 17 h. Un membre du personnel des services des pensions alimentaires vous appellera au _____ pour votre entretien obligatoire.

Si l'agence ne possède pas votre numéro de téléphone ou si celui-ci a changé, veuillez nous contacter au _____ au moins 24 heures à l'avance pour nous en informer.

- En personne le (DATE) _____ à (HEURE) _____. Veuillez vous présenter à l'adresse suivante pour votre entretien obligatoire :

Nom du centre :

Adresse : _____

Ville : _____ État : _____ Code postal :

Avant le rendez-vous, veuillez remplir et présenter le formulaire d'inscription à la pension alimentaire, accompagné des pièces justificatives. Ce dossier vous renseigne sur les documents à présenter et sur comment procéder.



Avant d'aller à votre rendez-vous, veuillez lire les documents « **Avis concernant les droits et responsabilités relatifs aux aides** » (LDSS-4279) et « **Informations destinés à tous les demandeurs potentiels de pensions alimentaires sur la façon d'obtenir une pension alimentaire en toute sécurité** » (W-280a). Si, après lecture de ces documents, vous avez encore des craintes concernant votre sécurité, contactez votre responsable FIA, qui vous orientera vers un responsable de liaison pour violence domestique de la HRA. Ensemble, vous pourrez évaluer si votre demande de pension alimentaire risque de mettre votre famille en danger.

Des copies et des traductions de ce document et de tous les autres documents de référence sont disponibles sur <https://on.nyc.gov/custodialparent> ou en utilisant le code QR à droite.



Besoin de modifier votre rendez-vous ?

Par exemple, vous avez un rendez-vous en personne mais vous voulez un rendez-vous par téléphone. Veuillez nous appeler pour demander une modification. Il est important de nous appeler au _____ au moins 24 heures à l'avance pour nous le faire savoir.

Que se passe-t-il si je ne respecte pas les conditions relatives à la pension alimentaire ?

Si vous ne respectez pas les conditions, vous risquez une réduction de vos allocations :

- Vos aides financières en espèces pourraient être réduites de 25 % ;
- Vous pourriez perdre votre couverture Medicaid ;
- Vous risquez l'inéligibilité à certains programmes d'aide au logement ou la réduction de votre aide au paiement du loyer ;
- À partir du moment où vous cesserez d'avoir besoin de l'aide financière en espèces, vous perdrez (entre autres aides) votre droit à la pension alimentaire allant jusqu'à 200 \$ par mois que vous touchez actuellement en plus de l'aide financière en espèces.



Vous souffrez d'un handicap ou d'un problème de santé physique ou mentale ? Ce problème de santé vous empêche-t-il de comprendre le présent avis ou de faire ce qui est demandé dans cet avis ? Ce problème de santé vous empêche de bénéficier d'autres services de la part de l'Administration des Ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) ? **Nous sommes là pour vous aider.** Appelez-nous au **718-557-1399**. Vous pouvez également demander de l'aide en vous rendant dans un bureau de la HRA. Vous avez le droit de demander ce type d'assistance en vertu de la loi.